

## Chambre d'agriculture du Jura – FRDR10910 – Le Bief de Turin

15/01/2021

Type de masse d'eau	ESU
Code masse d'eau	FRDR10910
Nom masse d'eau	Bief de Turin
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	Bief de Turin à Domsure
Nombre de communes proposées au classement V1	
Liste des communes proposées au classement (NB : indiquer avec « * » les communes proposées au titre d'une autre masse d'eau)	
Type d'argumentaire (NB : cocher la ou les cases concernées : <input checked="" type="checkbox"/> )	<input type="checkbox"/> Compartimentation de la masse d'eau souterraine pour circonscrire la zone contaminée  <input checked="" type="checkbox"/> Origine non agricole certaine de la pollution (pollution ponctuelle d'origine domestique, autre) – Origine : origine non agricole de la pollution  <input type="checkbox"/> Absence de contamination par les nitrates d'origine agricole pour les secteurs dont l'occupation des sols est majoritairement urbaine, forestière ou avec une SAU très faible  <input type="checkbox"/> Autre : le niveau de nitrates très élevés a sans doute une origine non agricole (effluents d'usine d'équarissage)
Communes dont le retrait du classement est proposé	A compléter (facultatif) – NB : certaines communes peuvent rester classées au titre d'autres masses d'eau.
Argumentaire pour modifier le projet de classement soumis à concertation	<p>Une commune du Jura est concernée par le bassin versant. L'occupation du sol dans la partie de commune concernée est en majorité forestière et en prairies d'après la carte ci jointe (prairies permanentes en bleu).</p> <p>Les eaux issues du traitement des rejets de l'usine d'équarissage située dans le Bois des Colesses, près du Bief des Colesses, sont rejetées en amont du point de mesures.</p> <p>L'unité de traitement des eaux usées de l'usine annonce une capacité équivalente à 90000 EH. Elle est certainement à l'origine du taux de nitrates élevé constaté dans le cours d'eau.</p> <p>Nous demandons le retrait du Bief Turin du projet de révision du classement en Zone Vulnérable 2021, pour cause d'origine non agricole de la pollution</p>
Synthèse retenue par la DREAL de bassin	<p>Le bassin versant du Bief de Turin est proposé au classement au regard de la valeur de son P90 (114 mg/l) dépassant le seuil de 18 mg/l.</p> <p>L'usine d'équarissage de Saint-Amour rejette les eaux de sa station d'épuration dans le cours d'eau avec une autorisation de rejet entre 60 et 200 mg/l dans un cours d'eau qui dispose d'un débit relativement faible.</p> <p>L'analyse des données disponibles conforte une origine industrielle de la pollution, essentiellement due à cette installation classée. La pollution dispose donc d'une origine non-agricole manifeste.</p> <p><b>Ces éléments justifient le non-classement de la masse d'eau FRDR10910 – Le Bief de Turin et des communes qui intersectent son bassin versant. La demande de non-classement de cette masse d'eau est donc retenue.</b></p>